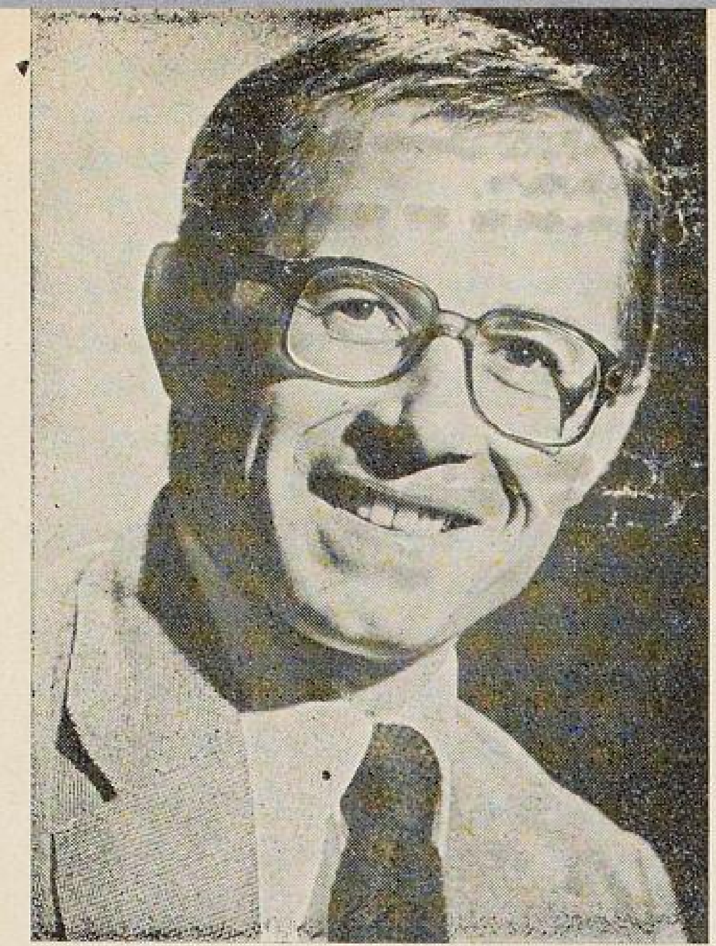


République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Troisième Circonscription

André CARRÊTÉ



Pierre LOUAULT
(Suppléant)



ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

Candidats de « l'Union pour la Démocratie Française »
(Parti Radical, C.D.S. et Parti Républicain)

I. - LES HOMMES : UN CONSEILLER GENERAL ET UN MAIRE RURAL.

— UN CONSEILLER GENERAL : **André CARRETE,** 43 ans.

- Cadre de Banque,
- Licencié en Droit, Diplômé de Sciences Politiques, titulaire de deux certificats de philosophie,
- Conseiller Général réélu (Membre de la Commission des Finances et du Plan),
- Ancien Chef de Cabinet de M. Jean ROYER dans ses deux Ministères (Commerce et Artisanat, Postes et Télécommunications),
- Ancien Adjoint au Maire de Tours, Chargé des Affaires Economiques,
- Auteur d'un « Plan concerté d'Aménagement de la Touraine » adopté sur sa proposition par le Conseil Général et dont le but est de contrebalancer l'influence de l'Agglomération Tourangelle, en aidant financièrement les zones les moins favorisées. Crédits votés à ce titre par le Conseil Général, 1978 : 4 millions de francs ; prévisions 1982 : 10 millions de francs (un milliard d'anciens francs).

— UN MAIRE RURAL : **Pierre LOUAULT,** 28 ans (suppléant).

- Agriculteur, Président de C.U.M.A.,
- Maire de Chedigny (le plus jeune Maire d'Indre-et-Loire),
- Ancien animateur pour l'aménagement du Canton de Montrésor et de la Vallée de l'Indrois.

MOYENNE D'AGE : 35 ANS : C'EST UNE NOUVELLE GENERATION POLITIQUE

II. - UNE FOI : LA JUSTICE d'abord, mais dans les LIBERTES (d'entreprendre, d'enseigner, de choisir ses collaborateurs, son médecin, etc.).

* * *

LE PROGRAMME

UNE CIRCONSCRIPTION A SAUVER :

- Modification de la carte des aides de l'Etat qui, aujourd'hui, défavorise l'ensemble de la Touraine, mais surtout le Lochois et la partie sud de la circonscription.
- Prospection active au niveau industriel (industries agro-alimentaires) et au plan commercial (missions à l'étranger pour « vendre » les produits de notre région sous un label « Touraine »).
- Assistance concrète aux Municipalités dans leurs rapports avec l'Administration, les organismes financiers et le pouvoir central.

ANDRE CARRETE A DEJA FAIT SES PREUVES DANS CES DOMAINES

UN PROGRAMME A SOUTENIR : celui de BLOIS : il est réaliste et audacieux.

AU PLAN ADMINISTRATIF :

- Renforcement du droit des citoyens, vis-à-vis de l'Etat et de l'Administration.
- Développement de l'autonomie financière et des pouvoirs locaux :
  1978 : aménagement de la taxe d'habitation en tenant compte de la situation sociale des assujettis,
  1978 : globalisation des subventions aux communes,
  1979 : garantie de progression des recettes des communes par un transfert à leur profit des ressources d'Etat,
  1981 : remboursement intégral aux communes de la T.V.A. relative à leurs investissements.
- Statut pour les Maires avec garanties professionnelles et sociales, limitation de la tutelle administrative au seul contrôle de la légalité, possibilité d'organiser un référendum communal.

AU PLAN ECONOMIQUE :

- **Pour les entreprises :**
  a) **Pause des charges fiscales et sociales en 1978 et 1979 (pas d'augmentation par rapport à 1977).**
  b) Retour rapide à la liberté des prix.
  c) Aide au niveau des fonds propres.
  d) Encourager la création d'entreprises nouvelles (exonération d'impôt sur les bénéfices, incorporés au capital pendant les 3 premiers exercices).

AU PLAN SOCIAL :

- **Progression du S.M.I.C.** plus que proportionnelle à celle de la moyenne des salaires.
- **Création** par l'Etat, notamment **à l'intention des femmes, d'emplois à temps partiel** : 10.000 par an pendant 5 ans.
- **Favoriser la famille** (progression du pouvoir d'achat, des allocations familiales, prestations revalorisées à hauteur de 1.000 F pour une famille de 3 enfants à partir du 1er juillet 1979).
- **Statut social pour la mère de famille.**
- **Aide aux personnes âgées :**
  1979 : 30.000 F par an pour un couple ; gratuité totale des soins médicaux.
  1982 : installation d'un réseau de télé-alarmes pour 800.000 personnes âgées.
- Pour les veuves : revenu minimum grâce à une assurance-vie et possibilité de percevoir à la fois leur retraite et la pension de reversion.

POUR LA SECURITE DES FRANÇAIS :

- Accroissement des effectifs des différents corps veillant à la paix publique : 10.000 unités sur 5 ans.
- Interdiction des scènes de violence à la télévision aux plus fortes heures d'écoute.
- Application stricte des peines prononcées par les tribunaux, sans aucune possibilité de rachat pour les crimes les plus odieux.

* * *

NOUS NE NOUS CONTENTERONS PAS DE SOUTENIR UN PLAN :
NOUS VOULONS ETRE UNE FORCE DE PROPOSITION

AU PLAN SOCIAL : Pour contribuer à résorber le chômage et dans un but de justice :

- Interdiction du cumul d'un salaire actif et d'une retraite **au-dessus d'un certain plafond.**
- Instauration d'un régime de « Retraite à la carte ».

Ces deux mesures libèreraient au moins 400.000 emplois.

* * *

AU PLAN AGRICOLE :

Installation des jeunes :

- Aménagement du régime des prêts par des différés d'amortissements.
- Augmentation de la dotation d'installation.

Foncier :

- Application stricte de la loi anti-cumul.
- Faire travailler les SAFER au grand jour.
- Eviter la confiscation de notre terroir par des capitaux étrangers.
- Vulgarisation des parts G.F.A.

Les prix :

- Analyse des coûts en agriculture (très souvent minorés) et étude précise de la formation des prix.
- Fixation contractuelle des cours.
- Dévaluation progressive du franc vert.
- Suppression des montants compensatoires.

Classement des terres :

- Actualiser un régime trop ancien en vue d'aboutir à plus de justice fiscale et à une péréquation entre les zones riches et les régions pauvres.

Loi cadre (sorte de loi Royer de l'Agriculture) comportant 5 volets : SOCIAL, FISCAL, FONCIER ET SUCCESSORAL, FINANCIER (modes de financement), D'EQUILIBRE entre le secteur coopératif et le secteur libre.
Cette proposition, faite à Loches le 18 novembre 1977 et télégraphiée le jour même par André CARRETE au Ministre de l'Agriculture, a été reprise dans le discours de Vassy par le Président de la République, le 16 décembre 1977.

Refinancement de l'agriculture :

- Obligation faite à certains organismes de réinvestir une quote-part de leurs réserves dans le domaine agricole (souscription de parts G.F.A. par exemple).

Pluralisme syndical.

* * *

POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS :

La loi Royer, à laquelle André CARRETE a collaboré de longs mois, **doit :**

- Rester la charte du Commerce et de l'Artisanat.
- **Etre scrupuleusement respectée** et activée dans son exécution (harmonisation fiscale et des retraites).
- **Etre aménagée** pour l'implantation des grandes surfaces, dans les communes de moins de 40.000 habitants.
- **Etre complétée,** parce que :
  - des pratiques discriminatoires continuent à favoriser les gros distributeurs,
  - il existe une évasion de chiffre d'affaires par le travail noir, les ventes directes, les coopératives d'entreprises, les services intégrés,
  - des éléments d'actifs restent mal financés et grèvent les trésoreries : il s'agit des stocks et des travaux en cours,
  - il faut s'attaquer résolument au problème des fonds propres,
  - il faut que la pause fiscale et sociale annoncée par le Premier Ministre s'applique au Commerce et à l'Artisanat.

* * *

POUR UNE POLITIQUE DE LA SANTÉ DIGNE DE LA FRANCE :

- Donner la préférence aux hospitalisations à domicile.
- Améliorer les conditions de travail et de rémunération du personnel sanitaire.
- Poursuivre la politique de suppression des lits en salles communes.
- Multiplier les SAMU et doter certains centres hospitaliers d'hélicoptères pour assurer une évacuation rapide des accidentés (notamment de la route).
- Humaniser les contacts :
  - du malade avec le milieu hospitalier (allègement des formalités d'accueil),
  - de la famille avec les spécialistes, par l'intermédiaire du médecin traitant.
- Favoriser la prévention par la « personnalisation » des dispensaires.

MARS 1978 : C'EST LE RENDEZ-VOUS DE LA FRANCE AVEC SES LIBERTES
CE PEUT ETRE LE RENDEZ-VOUS DE LA TROISIEME CIRCONSCRIPTION
AVEC SON RENOUVEAU, GRACE A UNE EQUIPE

— JEUNE
— AYANT FAIT SES PREUVES
— ANIMEE D'UNE FOI
— DESIREUSE DE SERVIR

VOTEZ DES LE PREMIER TOUR MASSIVEMENT pour André CARRETE et Pierre LOUAULT
(Candidats de l'Union pour la Démocratie Française)

Vu, le Candidat,

« L'histoire à venir des Français dépendra des choix qu'ils feront eux-mêmes. »
Valéry Giscard-d'Estaing.

Imp. TEREYGEOL — 37700 Saint-Pierre-des-Corps